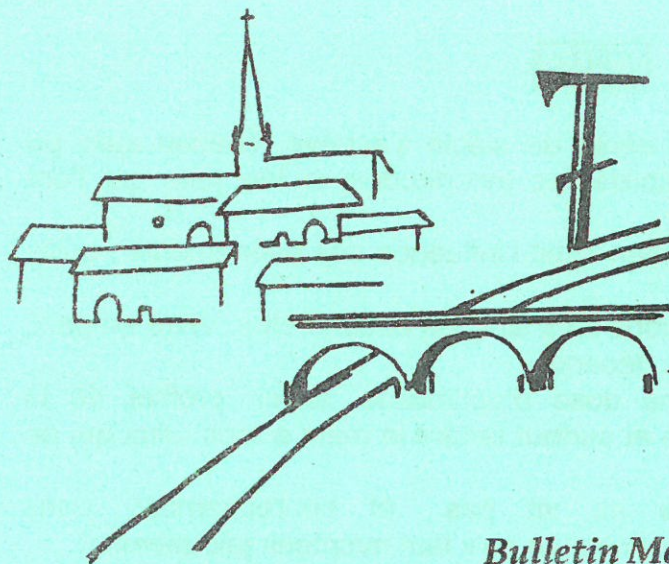


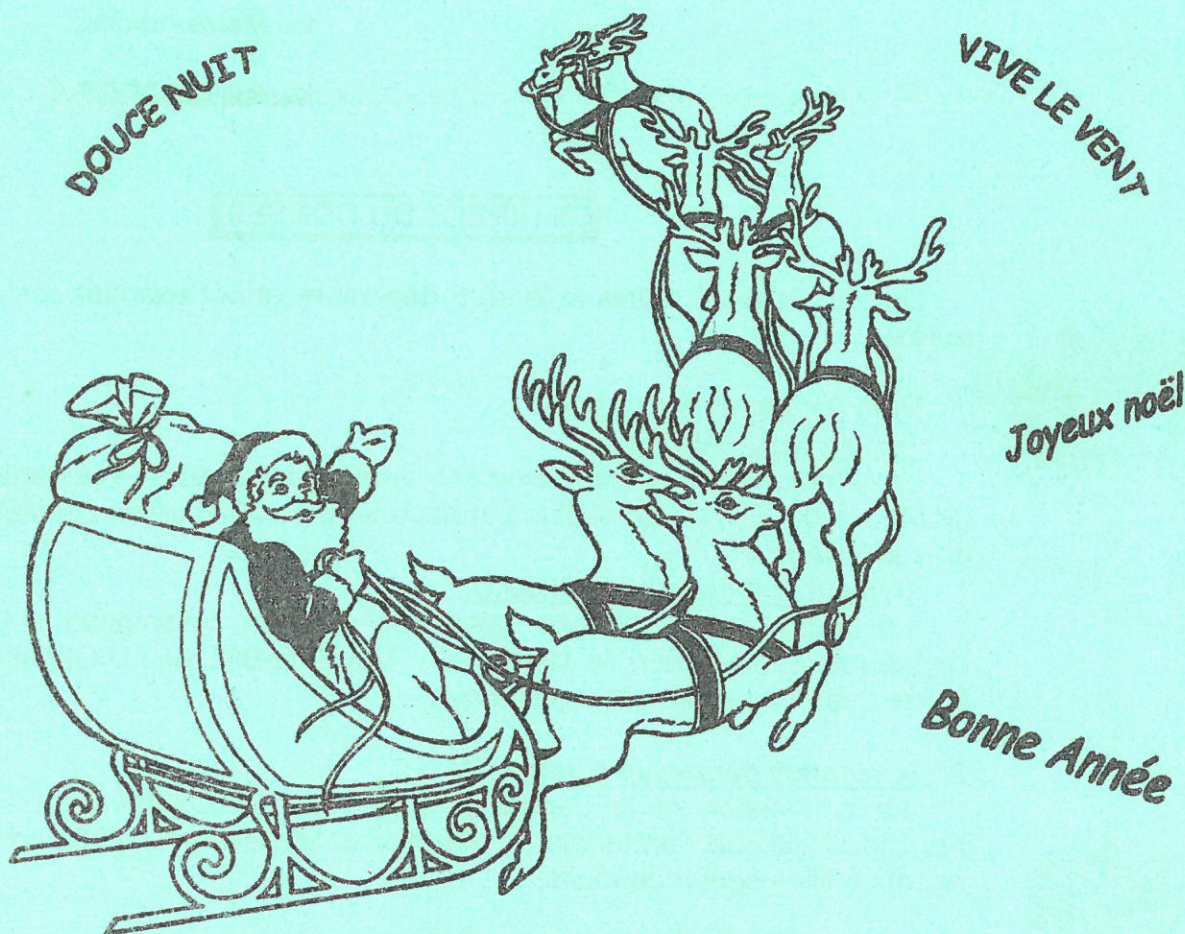
Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

DECEMBRE 2002 N°420



JOYEUSES FETES

VŒUX.



La deuxième année de ce début de siècle s'achève, chacun aura pu mesurer en fonction de sa sensibilité les incertitudes et les faits qui l'ont marquée.

Plus que jamais notre quotidien subit l'influence des événements, qu'ils soient proches ou planétaires.

Je sais combien vos aspirations sont simples et concrètes. Vivre en paix, en toute sérénité avec des moyens décents.

Il faut s'armer d'une bonne dose d'optimisme, savoir profiter de la chaleur quand elle vous est offerte et surtout tendre la main à tous ceux qui en ont besoin.

Notre petite communauté ne vit pas, et heureusement, dans l'indifférence de l'autre, c'est là une richesse qu'il faut maintenir jalousement.

C'est avec ce regard vers notre village que je me fais l'interprète de la Municipalité, c'est à dire de ses élus, de ses personnels pour vous présenter nos vœux les plus sincères.

Tout d'abord, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année regroupées en famille ou avec vos amis. Et bien sur que 2003 vous permette surtout d'obtenir les satisfactions que vous attendez.

Le Maire Adjoint,

Michel GEORGES.



EN DIRECT DU CONSEIL

Les élus étaient réunis le jeudi 5 décembre et ont examiné les dossiers ci-après :

1. Droit de préemption urbain.
Terrain NEUHAUSER.

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption à la vente du terrain de Madame NEUHAUSER d'une surface » de 1a 75 situé en parcelle AD36 lieu dit « le Village »

Immeuble et terrain BRUNEAU.

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption à la vente de l'immeuble et du terrain de Monsieur et Madame BRUNEAU Christian, situé au 9, rue des Vosges lieu dit « le Village ».

2. Assurance personnel communal.

La convention et le contrat proposés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe et Moselle pour 2003 concernant les agents affiliés sont reconduits.

3. Encaissement de chèques de dédommagements consécutifs :

- à l'accident NADIR à l'entrée du village qui a conduit à réparer deux panneaux avec le concours de l'atelier municipal et l'entreprise MELLE d'Azerailles (325,46 €)



- - à la foudre tombée sur l'éclairage public avec intervention de la Société COSTE de Magnières (2459,84 €).



4. Vente d'un terrain communal.

Le Conseil décide de vendre une parcelle de terrain à bâtir situé au « Pré de la Scie ». Cette parcelle d'une surface de 12a41 est vendue à Monsieur Gwenaël CHAMPION pour la somme de 9451,84 € conformément à la délibération prise le 25 janvier 2001.

5. P.L.U.

La commune de Lachapelle procède à la révision de son Plan Local d'Urbanisme, dans un but d'harmonisation le Conseil Municipal souhaite être consulté au cours de l'élaboration de ce projet de révision.

6. Ordures Ménagères.

Le SICTOM de Cirey sur Vesouze (Syndicat Intercommunal pour la collecte des ordures ménagères) a procédé à sa dissolution.

Une structure intercommunautaire ne s'étant pas encore mise en place sur le Canton de Baccarat, il importe que la collecte des ordures ménagères qui aurait du être une compétence de cette collectivité soit relayée sans tarder avant le 1^{er} janvier 2003.

A cette date , un tri sélectif est exigé.

La commune a adressé au Sous Préfet de Lunéville une demande de dérogation de 6 mois pour favoriser l'étude et la mise en place de conditions qui permettent un tri sélectif lors de la collecte des ordures ménagères.

Un contact est lié avec la Société SITA pour que soit assuré le service régulier de ramassage sans tri pour la durée de la dérogation.

7. Travaux de déconnexion des eaux claires parasites du secteur de Fagnoux.

L'entreprise CHIARAVALLI effectuera la déconnexion des eaux claires parasites du secteur de Fagnoux qui nuisent au fonctionnement du réseau d'assainissement.

Les travaux autorisés par l'Agence de l'eau Rhin/ Meuse commenceront le 13 janvier 2003.

Une aide après préfinancement de la commune sera accordée à hauteur de :

- 40 % pour l'Agence de l'eau ,
 - 26 % pour le Conseil Général ,
- sur le montant total de la dépense.

8. Nouvelle organisation ONF.

A la suite de la réorganisation d'ONF de nouveaux agents sont désignés pour assurer la charge de la forêt communale soumise à la gestion d'ONF. Il s'agit de :

- Monsieur COUTERIAS, Agent technique
- Monsieur HELLE, technicien

Nous souhaitons une bienvenue à ces nouveaux collaborateurs mis en place par l'office.



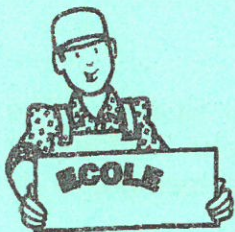
9. Egout de l'école.

Les canalisations d'évacuation des eaux usées de l'école et du drainage des terres, dont le terrain de foot, ont été obstruées inondant le chemin de l'annexe.

Les différentes interventions dont celle d'un spécialiste, Monsieur RENARD de MENIL n'ont pas permis de résorber de suite ce problème.

Après des recherches rendues difficiles par la proximité de la conduite de gaz, des lignes TELECOM, des travaux délicats ont rétabli un écoulement.

Le manque de pente des tuyauteries a été la principale cause de nos ennuis.



LA VIE DU VILLAGE.

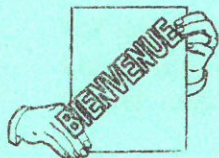
Nouveaux Habitants.

Monsieur Jean Pierre MOURIES et Mademoiselle Karine MANGIN ont emménagé au 5, rue des Vosges le 1^{er} novembre.

Madame CECCONI et Monsieur DE ROSARIO et leurs enfants ont emménagé au 11 rue de la Libération le 1^{er} Décembre.

Madame WANTZ Fabienne et son fils ont emménagé au 17T rue des Vosges le 1^{er} décembre

Nous souhaitons la bienvenue à ces trois familles



PROCHAINES MANIFESTATIONS.

Rectification

Le spectacle de Noël organisé par les Amis de l'école aura lieu le vendredi 20 décembre à 20h30 à la salle du Foyer Rural et non pas le 14 décembre.

L'HIVER.

L'hiver est proche. En cas de chutes de neige, nous rappelons qu'il appartient aux propriétaires de dégager la partie du trottoir et du caniveau se trouvant le long de leur habitation. De même, en cas de verglas, le trottoir doit être sablé ou salé.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous et votre compréhension afin que ces consignes soient respectées.



ON NOUS PRIE DE FAIRE PART.

Impôts Services

La Direction Générale des Impôts a mis en place à Nancy un centre d'appels pour assurer aux particuliers et aux entreprises un service de renseignements téléphoniques et de réponses aux courriers électroniques.

L'une des principales caractéristiques de ce nouveau service offert aux usagers et dénommé « IMPOTS SERVICES » est sa disponibilité horaire très large puisqu'il répond du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h

■ 0.820.32.42.52



OFFICES RELIGIEUX



La messe de Noël sera célébrée le 24 décembre à 21 heures à Baccarat.
Les personnes qui disposent de places dans leur véhicule et les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion sont invitées à prendre contact auprès de Madame HIRTZ : TEL : 03.83.71.42.21.

MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée du mardi 24 décembre 2002 au jeudi 2 janvier 2003 inclus. Réouverture le vendredi 3 janvier 2003. Les permanences ne seront pas assurées durant cette fermeture. En cas de réelle urgence s'adresser aux Adjoints.

M. Michel GEORGES : 03.83.71.43.79

M. Pierre CATHERINE : 03.83.71.43.34

M. Dominique THIRIET : 03.83.71.43.54

FERMETURE

CLIN D'ŒIL.

➤ A la sortie de l'école, deux petits hérissons discutent :
- Qu'a dit ton père quand il a vu ton carnet de notes?
- Ne m'en parles pas...il s'est mis en boule!

➤ Dieu créa la femme. Mais elle se sentit seule.
Alors Dieu créa l'homme, mais cela ne lui suffisait pas.
Donc Dieu créa les magasins. Et là, elle fut comblée.
Moralité : L'homme est fait pour les pensées, la femme est faite pour dépenser.

➤ Un client vient de s'attabler dans un petit restaurant et demande au garçon :
- Donnez moi le plat du jour.
- Il n'y a plus de plat du jour.
- Alors servez moi un demi poulet.
- Il n'y a plus de poulet.
- Eh bien, c'est gai, dans ce cas, donnez moi un civet de lièvre.
- Il n'y a plus de civet.
- Bon, maugrée le client en se levant, donnez moi mon pardessus.
- Le garçon jette un coup d'œil au porte - manteau et soupire : il n'y a plus de pardessus non plus.

DERNIERE MINUTE.

Bourse aux jouets.

Le succès a été mitigé. Nos remerciements à tous les bénévoles qui se sont dépensés pour l'organisation de cette opération.



Saison 2002-2003

FOOTBALL

01 ALLER-15.09.02
RETOUR-25.05.03

Val et Chatillon 1 / Marocains ATM 1
Laneuv. ; Marain 3 / NCY Portugais 1
Badonviller ; Cirey 3 / Blainville AC 4
Fléville 2 / L.dvt.NCY ; La madel 4
Bertrichamps 1 / Thiaville FR 1

02 ALLER-29.09.02
RETOUR-09.02.03

NCY Portugais 1 / Val et Chatillon 1
Blainville AC 4 / Laneuv. ; Marain 3
L.dvt.NCY ; La madel 4 / Badonviller ; Cirey 3
Bertrichamps 1 / Fléville 2
Thiaville FR 1 / Marocains ATM 1

03 ALLER-13.10.02
RETOUR-23.02.03

Val et Chatillon 1 / Blainville AC 4
Marocains ATM 1 / NCY Portugais 1
Laneuv. ; Marain 3 / L.dvt.NCY ; La madel 4
Badonviller ; Cirey 3 / Bertrichamps 1
Fléville 2 / Thiaville FR 1

04 ALLER-20.10.02
RETOUR-09.03.03

Blainville AC 4 / Marocains ATM 1
Fléville 2 / Badonviller ; Cirey 3
L.dvt.NCY ; La madel 4 / Val et Chatillon 1
Bertrichamps 1 / Laneuv. ; Marain 3
Thiaville FR 1 / NCY Portugais 1

LES RENCONTRES CONTRE
LANEUV ; MARAIN 3 SE JOUENT A
L'ALLER ET AU RETOUR LE MATIN
LE MATCH 07 SE JOUE A L'ALLER
A MARAINVILLER
LE MATCH 08 SE JOUE AU RETOUR
A LA MADELENE

05 ALLER-27.10.02
RETOUR-23.03.03

Val et Chatillon 1 / Bertrichamps 1
Marocains ATM 1 / L.dvt.NCY ; La madel 4
Laneuv. ; Marain 3 / Fléville 2
NCY Portugais 1 / Blainville AC 4
Badonviller ; Cirey 3 / Thiaville FR 1

06 ALLER-10.11.02
RETOUR-30.03.03

Badonviller ; Cirey 3 / Laneuv. ; Marain 3
Fléville 2 / Val et Chatillon 1
L.dvt.NCY ; La madel 4 / NCY Portugais 1
Bertrichamps 1 / Marocains ATM 1
Thiaville FR 1 / Blainville AC 4

07 ALLER-17.11.02
RETOUR-13.04.03

Val et Chatillon 1 / Badonviller ; Cirey 3
Marocains ATM 1 / Fléville 2
Laneuv. ; Marain 3 / Thiaville FR 1
NCY Portugais 1 / Bertrichamps 1
Blainville AC 4 / L.dvt.NCY ; La madel 4

08 ALLER-01.12.02
RETOUR-27.04.03

Laneuv. ; Marain 3 / Val et Chatillon 1
Badonviller ; Cirey 3 / Marocains ATM 1
Fléville 2 / NCY Portugais 1
Bertrichamps 1 / Blainville AC 4
Thiaville FR 1 / L.dvt.NCY ; La madel 4

09 ALLER-08.12.02
RETOUR-11.05.03

Val et Chatillon 1 / Thiaville FR 1
Marocains ATM 1 / Laneuv. ; Marain 3
NCY Portugais 1 / Badonviller ; Cirey 3
Blainville AC 4 / Fléville 2
L.dvt.NCY ; La madel 4 / Bertrichamps 1

Récit d'un témoin- La drôle de guerre.

1939 suite

Nous n'avons pas à faire de garde de nuit. Nous allons au ravitaillement chaque jour à la batterie à l'entrée du village à environ 4 km. Nous avons des sentiers à travers la nature et les bois, ce qui nous écourte le trajet. Sur ce parcours, il reste des cabanes abandonnées du début. Des chiens qui y sont abandonnés, deviennent méchants à notre passage. Un jour, je prends le mousqueton et je tire sur un chien, mais à travers les arbres ce n'est pas facile. Je m'aperçois que le projectile a ricoché contre un arbre gelé et à ras du sol, a coupé des brindilles. Je n'ai jamais recommencé, car je n'ai plus vu de chiens.

A mon départ, Marie était en repos après la naissance de Jean Marie. Suite à tous ces événements, elle est à l'hôpital de Baccarat pour y être opérée.

Je reçois une lettre de ma mère me demandant que je vienne rendre visite à Marie pour lui redonner du moral. J'en parle à notre capitaine qui me répond : « Impossible, nous attendons une attaque vers Sarreguemines ». Après quelques jours, mon lieutenant me conseille d'y aller par mes propres moyens. Pour passer les barrages, il me donne le mot de passe pour trois jours. Nous avons touché des vélos pour la batterie. Je vais au bureau comme chaque jour, et je prends une feuille de papier vierge et blanche où je tamponne « 3^{ème} batterie 166^{ème} régiment d'artillerie » J'y marque, « ordre de mission au brigadier chef Colin pour Thiaville », avec une signature illisible en bas.

Vers 18h, à la tombée de la nuit, je pars en vélo pour Thiaville. Dès le premier carrefour, un garde me demande le mot de passe. Je réponds et il me dit "« passez ! ». Il fait noir comme dans un four. J'arrive à une barrière où se trouvent deux gendarmes :

« Halte ! Où allez vous ?

- J'ai un ordre de mission

- En vélo ? s'exclama un des gendarmes.

Je fouille dans ma poche et je leur montre.

« Ah bon ! Et bien passez ! »

Un peu plus tard, alors que je passe dans Dieuze, un agent de ville m'arrête :

« Papiers !...C'est un ordre de mission déguisé

- Ma femme est à l'hôpital ! lui dis-je.

Il me libère et me dit : « Bonne Route ! »

J'arrive à Maizières-les-Vic un peu perdu, car je n'ai pas de carte. Vers minuit, je trouve un officier qui sort d'un café et je lui demande la route pour Blâmont. Il me répond bien gentiment en m'indiquant la route à suivre. J'arrive à Blâmont et je poursuis jusque Baccarat sans problème, car je connais l'itinéraire. Enfin arrivé au pont de Thiaville, une barrière est en travers de la route.

« Halte !, crie une sentinelle.

Je lui donne le mot et il me répond :

- T'es comme moi, alors passe ! »

De nouveau à l'entrée de Thiaville, au niveau de la féculerie :

-« Halte, qui vive ! »

Je donne le mot, mais je ne reçois pas de réponse en retour. Finalement, je passe et j'arrive devant la maison. Il est 2h du matin. Je rentre par la porte secrète de notre maison et j'arrive au pied du lit de mes parents.

Dès le lendemain matin, je pars à Baccarat où je peux passer la journée avec Marie.

Le lendemain, je repars vers 8h. Je n'ai aucun obstacle sur la route ce qui me permet d'arriver à la batterie vers 15h. A peine arrivé à proximité de la batterie, la chaîne du vélo casse. Quelle chance j'ai eu ! Je retourne à l'observatoire.

Nous y sommes restés tout l'hiver avec du froid, de la neige et du verglas.

J'ai une bonne équipe. Nous sommes trois : Carme A, Berg Alfred , et moi. Nous savons nous débrouiller. Surtout le Strasbourgeois. Quand il y a une relève de l'infanterie, installée devant nous, il fait une tournée, ce qui nous permet de récupérer du matériel : des bottes, du matériel venant des maisons, comme des scies, haches, et même deux luges qui servent à ramener quelquefois des tôles par temps de neige.

L'hiver se passe sans trop de mal. Vers le mois de mars, le commandant nous fait une visite. Il remarque que les travaux n'ont guère avancé. Il me dit : « En moins de 24 heures, les Allemands peuvent avancer ».

Avec les beaux jours, nous reprenons le travail. Un tombereau attelé de trois chevaux nous permet d'amener le béton fabriqué en bas jusque l'observatoire. J'ai un ferrailleur et un maçon, ce qui permet de terminer le gros œuvre fin mai.

Pendant ces travaux, j'ai des ennuis avec mes compagnons, car le maçon boit. Un jour, il est trouvé ivre mort dans un autre régiment. Tombé à terre, il insulte un officier qui veut s'occuper de lui. Il est ramené à la batterie avec huit jours de cabanne. Pour moi qui suis responsable, ce n'est pas une bonne note.

Un dimanche l'un des deux gars part, je ne sais où. Le soir, il n'est toujours pas rentré. Vers 1h du matin, il gratte à la porte. Il a bu mais a retrouvé le passage du retour malgré trois réseaux de barbelé dans le bois. Nous avons placé une chicane entre les barbelés qu'il faut connaître.

Nous avons devant nous un étang qui forme un barrage. Mon strasbourgeois me dit : « On bosse jusque 18h et après on va à la pêche ». Il revient souvent avec une grosse carpe qui n'est pourtant quelquefois pas mangée.

Mon frère Gilbert est venu me voir depuis Morhange en vélo. Il a eu bien du mal à nous trouver. Mais le soir, il est reparti avec un sac de poissons.

Le gars de Strasbourg part souvent le dimanche voir sa femme en Alsace à Obernai. Il se débrouille par toutes sortes de transports et est toujours de retour pour le lundi matin.

Le mois de juin arrive. Les premières lignes sont orientées à 1 et à 2 km vis à vis de nous. Les Allemands viennent pendant la nuit poser des barbelés dans le fond devant les étangs. Ils enfoncent des piquets et on entend le bruit des masses qui roule un, deux, trois sur les piquets. Lorsqu'une fusée est tirée, le bruit s'arrête mais recommence aussitôt. Avec la mitrailleuse lourde, c'est le même résultat.

La nuit, je vois des lueurs. Les Allemands allument des feux pour nous tromper. J'entends le bruit des départs d'obus à un autre endroit car ils tirent avec des anti-lueurs. J'entends également le bruit de leurs véhicules que je signale à ma batterie.

En face à 7h, sur une crête, je peux voir les Allemands. Il y a une chapelle comme point de repère. La batterie de 155, à notre droite, tire sur cet objectif. Avec ma longue vue, je vois les boches se sauver et finalement, la chapelle disparaît sous les obus.

Nous avons sur notre gauche, du côté de Cappel, une batterie de gros calibre, environ 200 mm, sans doute une pièce de marine. Les projectiles ont une grande portée, et tirent vers Sarreguemines. Un jour, par grand temps, un obus fusant éclate au dessus de l'étang, alors qu'un camarade est en train de rouler sa cigarette. Il la laisse tomber et descend dans l'abri aussi vite que ses jambes le lui permettent

Quelques instants après, des obus de gros calibres allemands tombent sur notre gauche, pour détruire la batterie française de 200 mm : dans la journée, nos pièces d'artillerie ont démenagées. Pendant les jours suivants, nous sommes allés visiter les trous formés par les obus. Nous y avons ramassé des éclats qui doivent être restés dans notre observatoire.

A partir de juin, notre commandant envoie chaque jour un sous-officier pendant 24 heures à l'observatoire afin qu'il se rende compte du secteur. Pendant ce temps, je vais le remplacer à son poste d'artillerie. Pour y arriver, il faut ramper sur les derniers mètres à cause des tirs allemands.



Entre Nous

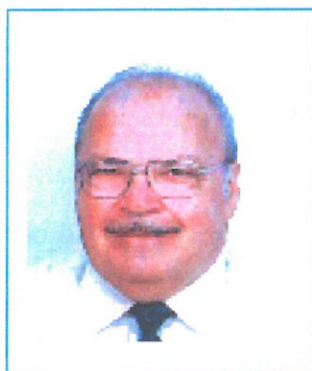


SPECIAL

COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

DECEMBRE 2002 N°419



UNE PAGE SE TOURNE....

Thiavillois,
Thiavilloises,
Chers Amis,

En mars 1971, vous m'avez élu au Conseil Municipal de THIAVILLE SUR MEURTHE. C'était il y a 33 ans !

En mars 1977, j'ai pris les fonctions de Maire et je les assume sans discontinuité depuis cette date. Cela fait un quart de siècle. !

Au fil de ce très long mandat, le plus long connu dans l'histoire de notre commune, nombre de réalisations ont vu le jour grâce à l'aide, au soutien constant et à la parfaite cohérence des élus municipaux qui se sont succédés. Je les en remercie très vivement.

Pour notre commune dont la richesse fiscale par habitant est l'une des plus faible du canton (17^{ème} sur 20) beaucoup a été réalisé, même s'il reste et restera toujours beaucoup à faire (forêts, agrandissement du cimetière et colombarium, lotissement locatif, trottoirs rue de la Libération et de la Côte, élargissement de la route vers Bertrichamps, etc....). Par ailleurs, malgré leur majoration régulière, les impôts locaux sont restés à un niveau modéré comparés à ceux d'autres communes même s'ils apparaissent toujours trop élevés à ceux qui en paient.

Aujourd'hui, peu de communes de même importance démographique dans notre secteur peuvent aligner un niveau équivalent au nôtre en équipements et structures. C'est là, un élément fort de développement pour l'avenir.

Au cours de ces 25 ans de Premier Magistrat, j'ai connu les joies de la réussite, parfois l'amertume de l'échec et souvent le poids et la solitude des responsabilités. Je vous ai beaucoup écouté afin de bien mesurer vos attentes et j'ai beaucoup appris avec Vous. De mon côté, je n'ai jamais mesuré, ni mon temps, ni ma peine, souvent au détriment de ma famille et de ma santé afin d'être le plus efficace possible pour notre collectivité. Personne ne m'y a obligé et aujourd'hui, je ne regrette rien.

Début septembre 2002, un accident cardiaque grave m'a frappé diminuant considérablement mes capacités et ma vitalité physique. Cette situation nouvelle m'impose un changement de vie radical et j'en tire les conséquences avec lucidité.

Je vous informe donc que j'abandonnerai mes fonctions de Maire et de Conseiller Municipal de THIAVILLE SUR MEURTHE à compter du 1^{er} Janvier 2003.

Je démissionne dans la sérénité car je connais toutes les compétences et l'engagement des élus en place et leur aptitude à poursuivre les actions engagées, à en initier de nouvelles et à travailler avec dynamisme pour THIAVILLE et sa population. Je souhaite que vous apportiez à la future équipe municipale la même confiance que celle que j'ai toujours connue.

En cette période de vœux, permettez moi de vous adresser une dernière fois, en qualité de Maire, les souhaits de tous les élus et du personnel communal pour 2003, pour vous-même, pour votre famille et tous ceux qui vous sont chers, pour notre commune et notre canton. Joie, prospérité et surtout santé dans l'espérance et la tolérance, dans le respect mutuel et dans l'amitié partagés.

VIVE THIAVILLE !

Michel JACQUEL.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE L'ACTIVITE MUNICIPALE SOUS LES MANDATS DE MICHEL JACQUEL (1977-2002)

1. Grosses opérations.

- Création du stade de football.
- " du vestiaire de football.
- " de l'annexe du Foyer Rural.
- " de l'ensemble abri / ossuaire / dépositaire au cimetière.
- " de la salle St Joseph (derrière l'église).
- " de la Grande Salle polyvalente (en cours de finition).
- " du Parc d'Activité de Grandrupt (avec RAON L'ETAPE).
- " d'une garderie cantine et d'une BCD à l'école.
- " du lotissement « Les Hayottes ».
- " du réseau de distribution d'eau potable au Petit Paris.
- " " d'éclairage public au Petit Paris.
- " d'une station de surpression et de traitement de l'eau aux réservoirs avec stérilisation aux ultra violets.
- " du réseau d'assainissement autonome de la partie Haute de Fagnoux.
- " du réseau général d'assainissement (avec Lachapelle pour Fagnoux et le Pré de la Scie) et raccordement à la station d'épuration de Raon L'Etape pour traitement.
- Acquisition de l'immeuble, 11 rue de la Libération.
- Scindement de l'immeuble de Monsieur Henri POIREL pour élargir la rue des Vosges.
- Création d'un réseau de défense incendie aux normes (réserve 120m³ + bornes + points de pompage).
- Renforcement du réseau de distribution d'eau potable (pose d'une canalisation supplémentaire Ø200 depuis les réservoirs jusqu'au carrefour de l'église) + de 2 kms.
- Pose d'un chauffage moderne à air pulsé à l'église.
- Acquisition des garages de Monsieur JOANNARD et création de l'atelier communal.
- Achat d'un tractopelle, d'un risographe.
- Réfection de la source Piton et clôture de son périmètre immédiat.
- Réfection des 10 fontaines avec remise en eau de celles qui ne coulaient plus.

2. Autres opérations.

❖ Eau

- Installation depuis la Mairie d'un système de surveillance des réservoirs
- Mise en place d'un règlement communal (en liaison avec Lachapelle).
- Prise en charge par la commune de toutes les réparations jusqu'au compteur inclus.
- Changement de 10 à 15 compteurs tous les ans avec installation à l'extérieur des immeubles.

❖ Bâtiment Mairie.

- Restructuration complète du rez de chaussée (appartement transformé en salle du Conseil, Secrétariat, Bureau du Maire, Bureau des Adjointes, sanitaires, réfectoire, douche pour le personnel, local de rangement, etc...
- Réfection de l'appartement du 1^{er} étage.
- Création de locaux pour accueillir Radio Canal Myrtille ;
- Création de locaux pour les archives municipales et associatives.
- Restructuration complète du Foyer Rural, de son équipement et pose du chauffage central.
- Double vitrage sur toutes les fenêtres du bâtiment + 5 paires de volets en PVC.
- Changement des chafneaux de la toiture.
- Informatisation du Secrétariat de Mairie (3^{ème} génération d'ordinateurs) et création du site INTERNET.

❖ Bâtiment école.

- Isolation thermique et phonique complète y compris des appartements.
- Structuration spécifique de la classe maternelle avec une structure d'éveil, de motricité, d'escalade, etc....(une des premières classes dans le secteur).
- Achat de tables et chaises adaptables à la taille de chaque enfant afin d'éviter les scléroses (1^{ère} école dans l'arrondissement équipée)
- Réfection à neuf de la cour y compris remplacement des arbres.

❖ Bâtiment " Eglise ".

- Création d'une issue de secours (via salle St Joseph)
- Isolation de la nef à la laine de verre.
- Remplacement des cadrans de l'horloge et électrification de celle-ci.
- Mise aux normes électriques (à 75%).
- Création d'un bâtiment annexe pour abriter la nouvelle chaufferie.
- Illumination du clocher.
- Pose d'un paratonnerre.

❖ Bâtiment Garage -Atelier - Pompiers.

- Création d'abri pour le bois d'œuvre stocké.
- Création d'un réfectoire, douche, WC pour le personnel.
- Montage de 2 hangars en béton préfabriqué pour stockage du matériel.
- Acquisition du matériel (camionnette, tondeuse, bétonneuse, outillage électrique, etc...)
- Agrandissement du garage réservé aux Sapeurs Pompiers.

❖ Sapeurs Pompiers.

- Achat d'une sirène, d'une camionnette, de vêtements de feu, de matériel, etc...en vue de la départementalisation.

❖ Cimetière.

- Couverture des 2 fossés de part et d'autre de la route sur la longueur du cimetière, afin de faciliter le stationnement.
- Mise en œuvre de la procédure de reprise des tombes abandonnées et création de nouvelles concessions dans la partie haute.
- Déplacement de la Croix et du Christ.
- Acquisition de terrains contigus en vue de l'agrandissement à venir.

❖ Eclairage public.

- Renforcement du nombre de points lumineux (115 environ actuellement pour 41 en 1977).

❖ Voirie.

- Réfection à 3 reprises de la route du Pont, 2 fois du Pré de la Scie, du chemin du Petit Paris 1 fois,...
- Remise à son emplacement exact du chemin de la Hazèle (plus de 200 camions de matériaux nécessaires)
- Réfection du pontceau au passage des vaches.

❖ Divers.

- Créer un P.O.S.
- Classer les archives (lettre de félicitations du Directeur Départemental à la secrétaire).
- Supprimer le " dépotoir ", clôturer son enceinte et le transformer en décharge "déchets verts ".
- Réfection de l'ancien cadastre.
- Achat près de l'école d'un terrain et d'une ruine pour faire un parking.
- Remise en état et reliure de tous les registres d'état civil depuis 1793.
- Remise en état des lettres du Monument aux Morts + peinture.
- Achat de 2 ha de terrains en divers lieux.
- Achat de 6 ha de hagsis.
- Achat de 9000 m² de terrain "derrière le mur " pour lotissement.
- Création d'un Conseil Municipal Junior.
- Création d'un Comité des Fêtes
- Gestion des problèmes liés au passage de la 2 X 2 voies .
- " " " " au remembrement Thiaville / Lachapelle.
- Création (avec Lachapelle) d'une Association des Propriétaires de Hagsis Privés suite à la tempête.
- Neutralisation et réfection de la bascule.
- Négociation avec GDF pour obtenir l'arrivée du Gaz.
- Passation de contrats d'entretien (chauffage école, foyer rural, église, paratonnerre, éclairage public, ...
- Mise en œuvre d'une politique d'insertion en faveur de certains publics (TUC, CES, CEC, Emploi Jeune, chantier école, chantier jeune, etc.-)

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DEPUIS 1977

1977 - 1983

- JACQUEL M.	Maire
- COLIN.J	1 ^{er} Adjoint
- HIRTZ. R	2 ^{ème} Adjoint
- ERHARD.R.	3 ^{ème} Adjoint
- GEORGE.P	Conseiller Municipal
- THIRIET. P	Conseiller Municipal
- FRESSE.A.	Conseiller Municipal
- GEORGES.M.T.	Conseillère Municipale
- POIREL.E.	Conseiller Municipal
- SOUVAY.J.	Conseiller Municipal
- STOUTER.G.	Conseiller Municipal
- FOUSSE. J. et J	Secrétaire
- NEUHAUSER.H et J.	Garde Champêtre

1983 - 1989

- JACQUEL.M.	Maire
- ERHARD.R.	1 ^{er} Adjoint
- HIRTZ. R	2 ^{ème} Adjoint
- STOUTER.G.	Conseiller Municipal
- GEORGE.P.	Conseiller Municipal
- POIREL.E.	Conseiller Municipal
- SOUVAY.J	Conseiller Municipal
- FRESSE.A.	Conseiller Municipal
- GEORGES.G.	Conseiller Municipal
- MATH.J.	Conseillère Municipale
- CATHERINE.P.	Conseiller Municipal
- GEORGES.M.T.	Conseillère Municipale
- PAVOZ.A	Conseiller Municipal
- PETTOVEL.V.	Conseiller Municipal
- CALVIAC.F.	Conseiller Municipal
- FOUSSE.J et J.	Secrétaire
- NEUHAUSER.H et J.	Garde – Champêtre

1989 - 1995

- JACQUEL.M	Maire
- EHRARD.R.	1 ^{er} Adjoint
- HIRTZ.R.	2 ^{ème} Adjoint
- CATHERINE.P	Conseiller Municipal
- GEORGES. G	Conseiller Municipal
- PETTOVEL.V.	Conseiller Municipal
- POIREL.E.	Conseiller Municipal
- SOUVAY.J.	Conseiller Municipal
- MATH.J.	Conseillère Municipale

- FRESSE.A. Conseiller Municipal
- GEORGE.P. Conseiller Municipal
- PAVOZ.A. Conseiller Municipal
- STOUTER.G. Conseiller Municipal
- GEORGES.M.T. Conseillère Municipale
- CALVIAC.F. Conseillère Municipale
- FOUSSE.J et J. Secrétaire
- NEUHAUSER H et J. Garde – Champêtre

1995 – 2001.

- JACQUEL.M. Maire
- ERHARD.R. 1^{er} Adjoint
- HIRTZ.R. 2^{ème} Adjoint
- GEORGES.M. 3^{ème} Adjoint
- CATHERINE.P. 4^{ème} Adjoint
- GEORGE.D. Conseiller Municipal
- GEORGES.G. Conseiller Municipal
- MATH.J. Conseillère Municipale
- POIREL.E. Conseiller Municipal
- THIRIET.D. Conseiller Municipal
- DIVOUX.M. Conseillère Municipale
- PETTOVEL.V. Conseiller municipal
- STOUTER.G. Conseiller Municipal
- HYPOLITE.D. Conseillère Municipale
- GEORGES. M .T. Conseillère Municipale
- SCHMIDT.C. Secrétaire
- BERNARD.P. Responsable Technique

2001-2007.

- JACQUEL.M. Maire et
- GEORGE.M. Conseiller Général
- CATHERINE.P. 1^{er} Adjoint
- THIRIET.D. 2^{ème} Adjoint
- GEORGE.D. 3^{ème} Adjoint
- POIREL.M. Conseiller Municipal
- MARCOT.A. Conseiller Municipal
- POIREL.E. Conseiller Municipal
- COMTE. M.J. Conseillère Municipale
- VALANCE.S. Conseillère Municipale
- GEORGES.E. Conseillère Municipale
- MICHEL.C. Conseillère Municipale
- RONQUY.S. Conseiller Municipal (démission en 2001)
- MICHEL.V. Conseillère Municipale
- BARP.S. Conseiller Municipal
- SCHMIDT.C. Secrétaire